



CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Préambule

Le Festival Festi'Zac enchaîne avec une seconde édition et toujours le désir de promouvoir la musique actuelle. Toute l'équipe se fait une joie de t'accueillir en tant que bénévole et te remercie de l'intérêt que tu portes à notre festival. Rejoins nous pour vivre des moments d'émotion et de partage exceptionnels et faire grandir notre festival. Sans vous rien n'est possible !

Qu'est ce que le bénévolat ?

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne fournit à titre gratuit une prestation de travail pour une personne ou un organisme. Le bénévolat se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par le critère suivant : Le **bénévole** ne perçoit pas de rémunération, sa participation est volontaire.

Le bénévole :

- Le bénévole s'engage à respecter les valeurs de Festi'zac ainsi que son fonctionnement
- Afin que tout le monde garde un souvenir agréable de cette journée, le bénévole devra avoir un comportement exemplaire et rester souriant, convivial, attentif, respectueux. Il respectera également l'environnement et ne jettera ni mégots ni déchets sur la pelouse, sur les allées ou à l'intérieur.
- Bien entendu, une consommation excessive d'alcool ainsi qu'une consommation de produits stupéfiants sont interdits.

L'association peut décider à tout moment de mettre fin à la collaboration avec le bénévole si les consignes et règles précédemment citées ne sont pas respectées, s'il manque de respect à quiconque ou s'il agit de manière irresponsable et met la vie ou la santé d'autrui en danger.

- Le bénévole s'engage à s'impliquer dans les missions qui lui seront confiées.

Le bénévole pendant ses heures de présence sur le festival alternera des heures de service et des heures de repos selon un programme établi avec les référents de pôles.

L'association :

- L'association s'engage à fournir au bénévole
 - un Tee-shirt à la marque du festival (sauf si le bénévole souhaite conserver celui de l'année précédente)
 - une carte Cashless permettant de se restaurer le(s) soir(s) de présence.
 - un gobelet Festi'zac
- L'association s'engage à couvrir par une assurance, les risques d'accident causés ou subis par le bénévole.

Toute l'équipe de Festi'zac te remercie d'avance pour ton aide et ton engagement.

Le Président de Festi'zac

Le Bénévole

date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"